

Depuis plus de 20 ans, VALOREM œuvre pour que la France renouvelle sa politique énergétique. Les événements de l'année passée vont en ce sens. La **Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte** a fixé comme première étape de produire 40% de notre électricité à partir des renouvelables en 2030. L'ADEME a prouvé qu'un « **Mix électrique 100% renouvelable** », dès 2050, pourrait satisfaire la demande pour un coût similaire au système actuel ! Enfin, dans l'accord mondial pris lors de la **COP21** pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, un des principaux piliers est le remplacement des énergies fossiles et fissiles par les renouvelables.

2016 sera donc une année importante pour **poursuivre ensemble le développement des projets sur vos territoires**. Y voir des éoliennes ou des panneaux photovoltaïques produire de l'électricité propre constituera la plus belle preuve de votre engagement, que vous soyez des collectivités ou de simples citoyens.

Vincent VIGNON, responsable agence de Bègles



750 000 € prêtés à VALOREM par des citoyens, une campagne record !

Devant le succès de nos 2 précédentes campagnes d'investissement participatif, VALOREM a mené en octobre et novembre dernier une opération inédite : proposer aux citoyens d'investir dans le parc éolien de Saint-Michel-Chef-Chef (44), en fonctionnement depuis 5 ans.

Via la plateforme LENDOSPHERE, spécialisée dans le financement citoyen de la transition énergétique, chacun a pu prêter à partir de 50€ et sans limite d'investissement. A énergie locale, retombées locales : le taux d'intérêt de 5% était bonifié à 7% pour les habitants des cantons riverains du parc éolien.

En 2 mois, 750 000€ ont été prêtés. Ils viennent remplacer une partie de l'investissement immobilisé par VALOREM dans ce parc. Ces fonds vont participer à financer de nouvelles éoliennes et accompagner un programme d'éco-efficacité énergétique de l'habitat.

La campagne en chiffres

- 750 000 € prêtés (objectif initial de 500 000 € déplafonné en cours de campagne)
- 326 prêteurs, entre 18 et 91 ans
- 32% ont bénéficié du taux d'intérêt bonifié à 7%
- 2 301 €, montant du prêt moyen (de 50 à 32 000 €)

Le succès de cette campagne montre l'engouement des Français pour la transition énergétique, quand elle sait profiter à tous !



Actualité de l'agence de Bègles

VALOREM, 1^{er} développeur éolien de la nouvelle région Sud-Ouest

Poitou-Charentes : 20% de la puissance éolienne installée issue du développement VALOREM

Pionnier du développement éolien, VALOREM a très tôt travaillé au cœur de ce territoire, en relation étroite avec les parties prenantes locales. Cette année, la région Poitou-Charentes va installer son 500^{ème} MW éolien; plus de 100 MW sont issus du développement de VALOREM, soit 20% de la puissance en production sur la région. Avec des parcs en exploitation sur les quatre départements, VALOREM est le premier opérateur à atteindre ce chiffre symbolique. Nous en sommes fiers !



Inauguration du parc éolien de Migré (17), le 30 octobre 2015

Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, des territoires forts de projets éoliens et photovoltaïques

Pour poursuivre notre développement, nous travaillons, depuis l'agence de Bègles, sur l'ensemble de la nouvelle grande région Sud Ouest regroupant l'Aquitaine, le Limousin et le Poitou-Charentes. Sur ce territoire, nous comptons plus de 50 MW de projets éoliens nouvellement autorisés et 100 MW actuellement en instruction par les services de l'Etat.

VALOREM c'est également 24 MW de centrales photovoltaïque en exploitation, 35 MW en construction (retenus par l'appel d'offre CRE3) et 1500 MW en développement.

A l'échelle de la nouvelle région Sud Ouest, le groupe VALOREM se positionne comme le 1^{er} employeur de la filière éolienne*. Grâce à votre soutien et votre engagement à nos côtés, VALOREM, PME française et indépendante, a pu grandir pour atteindre désormais 160 salariés et envisager le futur avec optimisme. Nous vous en remercions !

* Etude Bearing Point : <http://fee.asso.fr/actu/observatoire-de-leolien-2015/>

Ouvrer aujourd'hui aux parcs énergétiques de demain

D'autres projets sont à l'étude : biomasse pour la production de pellets (granulés de bois) et hydrolien pour valoriser les courants des fleuves et rivières.

Cette diversification est nécessaire pour bâtir une réelle transition énergétique, valorisant au mieux les ressources des territoires et les atouts des différentes énergies renouvelables.



© creative commons #ODF

Actualité du groupe VALOREM

Le soleil brille en Médoc !

Depuis 2009, VALOREM développe des projets photovoltaïques au sol autour de ses différentes agences, notamment en Aquitaine. Ces projets ont été élaborés dans un réel esprit de développement durable : préservation de l'environnement, intégration dans le tissu social et économique local.

3 projets photovoltaïques lauréats de l'appel d'offre CRE 3

Dans le cadre de l'appel d'offre photovoltaïque dit CRE3, les projets de BRACH ENERGIES (commune de Brach), SAINTE HELENE ENERGIES et PUY BACOT ENERGIES (commune de Sainte Hélène) viennent d'être sélectionnés par le Ministère de l'Environnement.

Nous voyons là une reconnaissance du travail accompli par VALOREM et ses équipes, mais également par les partenaires locaux qui nous suivent et nous soutiennent depuis plus de 6 ans sans jamais baisser les bras.

Totalisant une puissance de 35 MW, la production de ces trois nouveaux parcs est estimée à 50 GWh/an, soit environ 60% de la consommation électrique de la Communauté de Communes de la Médullienne !

	BRACH ENERGIES	PUY BACOT ENERGIES	SAINTE HELENE ENERGIES
Puissance	11,2 MW	12 MW	12 MW
Surface	32 ha	37 ha	36 ha
Production annuelle	15,7 GWh/an	17 GWh/an	17 GWh/an

« Made in Aquitaine », ces parcs sont exemplaires du fait de leur ancrage local

VALOREM porte les projets, EXOSUN fournira les supports des panneaux solaires mobiles dits « trackers » et FONROCHE les panneaux solaires. Lors de la construction, nous ferons appel à des entreprises locales notamment grâce au partenariat engagé avec le Club des Entrepreneurs du Médoc. Plus de 3 millions d'euros devraient être confiés aux entreprises locales dans les différents aménagements des sites.

Ces parcs vont également générer des recettes pour les collectivités : environ 80 000 € chacun (240 000 € au total) de fiscalité pour les communes et communautés de communes.



20%

Toutes énergies confondues, le Médoc consomme chaque année 2 200 GWh, dont 500 GWh d'électricité.

Avec l'entrée en production des projets sélectionnés à CRE3, le photovoltaïque couvrira environ 20% de la consommation électrique du Médoc en 2017.



Parc du BETOUT ENERGIES à Sainte-Hélène (33)

Actualité des énergies renouvelables

Le Salon des Maires et des Collectivités Locales
aura lieu du 31 mai au 2 juin 2016,
Porte de Versailles à Paris.

Les événements marquants de 2015

La transition énergétique est engagée

La loi de transition énergétique pour la croissance verte a été adoptée en juillet dernier. Ambitieuse, elle vise à diviser par deux la facture énergétique de la France d'ici à 2050, faire passer la part de nucléaire à 50% du mix énergétique en 2025 et augmenter à 40% la part du renouvelable en 2030.

85%

Un sondage de France Nature Environnement liant questions environnementales et élections régionales a démontré que les Français restent préoccupés par ces questions malgré la crise économique. Ils sont ainsi 85% à souhaiter un doublement des EnR sur leur territoire.

«La manne exploitée des renouvelables », les impacts économiques d'un projet d'EnR

Dans cette étude de sept. 2015, Greenpeace montre les atouts économiques des projets d'EnR, créateurs d'emplois directs et indirects ainsi que de flux économiques substantiels pour les collectivités locales concernées. Le parc éolien de Sor-Arfons dans le Tarn, référence du groupe VALOREM, a contribué à cette analyse.

Déconstruire les idées reçues sur l'énergie



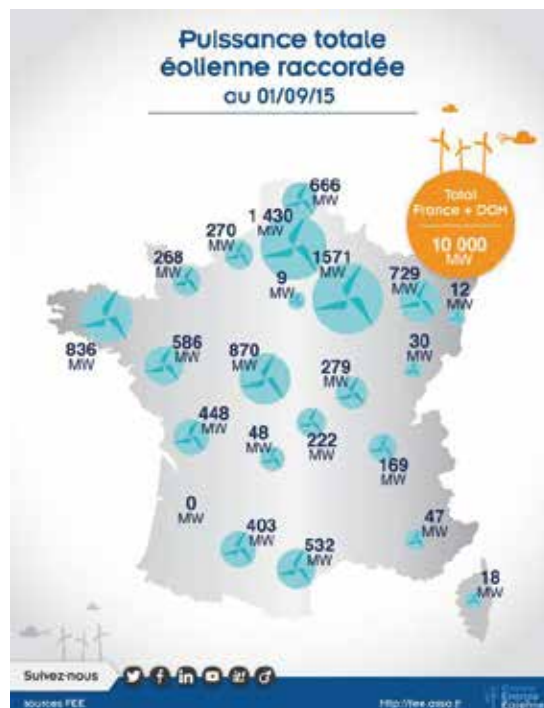
L'association Negawatt a créé un site internet simple et clair pour mieux comprendre les enjeux de l'énergie et répondre aux idées reçues.
<http://decrypterlenergie.org>

COP 21 : un accord mondial signé à Paris

Signé le 12 décembre par les 195 états membres, l'accord de Paris sur le Climat est un véritable succès diplomatique, limitant le réchauffement climatique à 2°C, voire 1,5°C. Les ONG environnementales déplorent cependant l'absence de sanctions, de dates butoirs et d'objectifs chiffrés pour y parvenir.

Production record des 10 000 MW éoliens

Élément structurant du mix électrique, l'éolien a dépassé les 10 GW raccordés au réseau électrique en septembre dernier. Associée à des conditions météorologiques favorables, sa production a atteint des niveaux records en novembre. Pour la première fois, elle a dépassé 2,5 TWh (+71% par rapport à nov. 2014) et couvert 6,3% de la consommation, un niveau jamais enregistré auparavant.



VALOREM BÈGLES
213 cours Victor Hugo - 33323 BÈGLES CEDEX
Pour toute question, merci de contacter :
Carole DEVEAU au 05 57 96 91 91
carole.deveau@valorem-energie.com



Lettre d'information n°6, Janvier 2016
Directeur de la publication : Communication VALOREM
Impression : VALOREM
www.valorem-energie.com